

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU LIFA

N°02/ 28 janvier 2021

VISIOCONFERENCE

Présidence : Jean-Jacques GODARD

Membres du Bureau présents : Daniel BOUGIS DIT DUMESNIL - Jacqueline BRIGNAT - Pascal CHEDEVILLE – Claude LACHEREST - Sebastien LEBRUN - Irène MOREAU - Philippe PELLOIS - Colette RUINEAU - Chantal SECHEZ - Patricia ZUGER

Membre excusé :

Assiste : Eric BERENYI Directeur LIFA

Début de la réunion à 18h 15

1. Approbation du procès-verbal du 7 janvier 2021

Philippe PELLOIS avait fait une remarque concernant l'implantation des championnats de France de Cross pour les Cadets-Juniors, mais depuis cette information est caduque.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Carnet

Décès de :

- Décès accidentel de Philippe ESPINASSE de la société Son +, ancien Président du club des Trailers de Paris.
- Décès de Ouahbi HEMANI, entraîneur emblématique du CS Meaux.
- Décès de la maman de Annick MALLET.

3. Intervention du Président

- 9 Janvier : Présence à l'AG du CDA91, en tant que représentant de son Club du département, en présentiel dans un amphithéâtre. Jacqueline BRIGNAT représentait la LIFA : le compte rendu sera fait au prochain comité directeur.
- 10 Janvier : présence au CDFAS d'Eaubonne pour le meeting réservé aux athlètes inscrits sur listes ministérielles. Remerciements aux équipes salariés qui ont préparé cet événement où tout s'est bien passé. Coté médical présence de Cyprien BOURRILHON, Julie BOMPARD et Frédéric DEPIESSE ; Remerciements à l'équipe

spéciale COVID pour le respect des contraintes sanitaires à savoir Kevin LEGRAND et Irène MOREAU.
89 performances. Utilisation de "Athlé Live", zéro papier.

- 11 Janvier matin : réunion par visioconférence avec l'ETR (Equipe Technique Régionale)
- 11 Janvier soir : réunion par visioconférence avec le comité territorial (Présidents de CDA): organisation des compétitions de cross avec des départementaux et directement des championnats LIFA
- 13 Janvier : réunion par visioconférence avec la Fédération Française Handisport pour l'organisation de l'Open de France à Charléty les 5/6/7 Mai. Les équipes LIFA fourniraient la même prestation qu'en 2019. Le contrat est en cours d'élaboration. La Fédération Française Handisport est candidate pour l'organisation des championnats du Monde d'Athlétisme à Paris en 2023, répétition des JO 2024
- 14 Janvier : réunion par visioconférence avec les organisateurs de l'Oxy'Trail, qui se voit attribuer les championnats d'Ile de France 2021 l'édition 2020 n'ayant pas pu se tenir
- 14 Janvier : Bureau fédéral

Vie LIFA : les entretiens annuels avec les salariés sont en cours.

- **A venir :**

29 Janvier : le comité directeur de la FFA où des décisions concernant le maintien des compétitions hivernales doivent être prises.

30 Janvier : Présence à l'AG du CDA 93

31 Janvier : Présence au deuxième meeting pour athlètes inscrits sur listes ministérielles au CDFAS d'Eaubonne

- **Positionnement LIFA sur des Championnats de France 2021**

Pour les championnats de France de cross, la LIFA a obtenu l'organisation des championnats de France de relais-cross sur le parcours du cross du Val de Marne le 28 Mars 2021.

4. Intervention de la secrétaire générale

- Vie LIFA : entretiens annuels du personnel salarié : restent 3 personnes à recevoir.
- Etat des licences :

Données au 28/01/2021

	Date de référence en 2020	Date de fin de saison	A ce jour	Ecart (Nbre)	Evolution sur 1 an (%)
LIFA	49236	50207	40029	-9207	-18,70%
FFA	299226	305914	242967	-56259	-18,80%
CDA75	4886	5014	3173	-1713	-35,06%
CDA77	7050	7146	5787	-1263	-17,91%
CDA78	8100	8240	6821	-1279	-15,79%
CDA91	6958	7070	5874	-1084	-15,58%
CDA92	7046	7164	5497	-1549	-21,98%
CDA93	3675	3764	2803	-872	-23,73%

CDA94	6238	6434	5406	-832	-13,34%
CDA95	5283	5375	4668	-615	-11,64%

La tendance de la LIFA suit celle de la fédération : -19%.

Pour nos départements : le CDA75 est toujours dans une situation très délicate : -35%

Le CDA qui s'en sort le mieux est le CDA95 avec -11%

5. Intervention de la Trésorière générale

La Trésorière présente le premier état du budget en charges et en produits et donne les hypothèses de celui-ci.

Les résultats de l'année 2020 en excédent, permettront en les utilisant en fonds dédiés d'équilibrer le budget 2021.

6. Ordre du jour du Comité directeur

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur le 19 décembre 2020 ;
2. Intervention du Président ;
3. Intervention de la Secrétaire Générale ;
 - a. Présentation des compositions des commissions
 - b. Point licences
 - c. Implantation compétitions
 - d. Vie de la ligue
4. Intervention de la Trésorière Générale : présentation du budget 2021 ;
5. Intervention technique ;
6. Compte-rendu du Comité Directeur FFA du 29 janvier 2021 ;
7. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 3 avril 2021 ;
8. Convention règlementée pour des membres du comité directeur ;
9. Point divers ;
10. Questions diverses (questions posées au moins 48 heures avant la tenue de la réunion).

Accord de tous sur cet ordre du jour

7. Préparation de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale annuelle le samedi 3 avril 2021

- 👉 Rapport de la commission de vérification des pouvoirs ;

- ☞ Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2020 ;
- ☞ Allocution du Président ;
- ☞ Remise des médailles de Platine FFA ;
- ☞ Rapport moral de la Secrétaire Générale ;
- ☞ Intervention sportive - Bilan 2020 et présentation 2021 des actions sportives ;
- ☞ Présentation des comptes 2020 ;
- ☞ Rapport du Commissaire aux comptes ;
- ☞ Vote pour l'approbation des comptes 2020 ;
- ☞ Présentation du budget 2021 ;
- ☞ Vote du montant des cotisations annuelles des Clubs affiliés et du budget 2021 ;
- ☞ Intervention des personnalités.

Clôture de l'Assemblée Générale

Remise des médailles LIFA & FFA,

Pour l'Assemblée générale du 3 Avril : prévoir la gravure des médailles.

Accord de tous pour cet ordre du jour à faire valider lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

8. Examen des commissions

Les Présidents des commissions ont envoyé leur composition de commission. Celles-ci sont examinées par les membres du bureau :

- CSR
- CRAM
- CR Marche
- COTR : précision de Pascal CHEDEVILLE, Président de cette commission : il y aura très peu de réunions plénières mais des groupes de travail
- Commission Formations : Jean-Jacques GODARD en assure la présidence pour l'instant. Remarque : les formateurs n'ont pas besoin **d'être tous** membres de la commission
- CRJ : des réunions avec les Présidents de CDJ sont prévues
- CSO : des réunions avec les Présidents des CSO Départementales sont prévues
- Groupe Ecoresponsabilité
- Commission des compileurs
- Commission Running : la réunion pour élire le Président de la CRR aura lieu le 10 Février.

9. Point sur les mutations

Daniel BOUGIS DIT DUMESNIL donne les chiffres pour la ligue, à date :

- Mutations validées : 859
- Mutations annulées : 47
- Mutations en cours de traitement : 18

190 athlètes ont quitté l'ile de France suite à une mutation.

10. Examen du règlement cross présenté par Claude LACHEREST

Voir en annexe.

Approuvé à l'unanimité

Fin de la réunion à 20h27

Colette RUINEAU

Avec l'aide de

Irène MOREAU

Eric BERENYI

Annexe n°1

SAISON DE CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE RELAIS CROSS

Samedi 27 février 2021 - Île de Loisirs du Val de Seine –

LES MUREAUX

Article 1 - Epreuves

Ce championnat comprend deux épreuves :

- Relais Cross 4 x 2000 m mixtes moins de 20 ans (Cadets-Juniors) ;
- Relais Cross 4 x 2000 m mixtes toutes catégories à partir de Juniors.

Article 2 - Engagement

Les engagements se font en remplissant le formulaire d'engagement au Championnat d'Île-de-France de Relais Cross. Le formulaire est à envoyer par mail à cross@athleif.org avant le **mardi 16 février** à 12 h 00.

La composition d'équipe inscrite sur le formulaire devra être respectée le jour du championnat puisque l'attribution des dossards se base sur le formulaire.

Au vu des conditions d'organisation particulière, chaque épreuve ne peut accueillir plus de 40 équipes. Un club ne peut donc engager qu'une seule équipe par épreuve.

Article 3 – Composition d'équipe

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux féminines et deux masculins.

L'ordre des coureurs est imposé : masculin-féminin-masculin-féminin les années paires et **féminin-masculin-féminin-masculin les années impaires (donc en 2021)**.

Un athlète ne peut effectuer qu'un seul relais et pour une seule équipe.

Equipe moins de 20 ans

L'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir **au moins** un cadet ou une cadette.

Equipe Toutes Catégories

L'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Si une modification d'équipe doit avoir lieu, vous devez envoyer la nouvelle composition par mail à cross@athleif.org avant le **lundi 22 février** à 15 h 00. Passé ce délai, la modification sera à effectuer une (1) heure avant la course le jour du championnat.

Article 4 - Classement

Pour chacune des épreuves, les trois (3) premiers clubs constitueront le podium des Championnats d'Île-de-France de relais Cross. Une médaille sera remise aux quatre (4) athlètes des trois (3) premières équipes.

Les résultats, disponibles en ligne, seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

Article 5 – Athlètes mutés et/ou étrangers

Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA une équipe ne peut avoir plus d'un (1) muté et/ou étrangers.

Article 6 - Retrait des dossards

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une

autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

Article 7 - Réclamation

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

Article 8 – Qualifications aux Championnats de France

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de France de la discipline.

Nombre d'équipes franciliennes aux Championnats de France :

Equipes -20 ans = 3 équipes

Equipes TC = 6 équipes

1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY -

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE CROSS COUNTRY

Samedi 27 et dimanche 28 février 2021 –

Île de Loisirs du Val de Seine –

LES MUREAUX

Article 1 - Qualifications

La période actuelle et l'organisation de la saison de cross 2021 nous impose de modifier les méthodes et nombre de qualifiés pour ce championnat.

Des quotas de qualification sont maintenant présents pour toutes les catégories. Ils ont été calculés en fonction du nombre d'arrivants aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country des dix dernières années.

Nombre d'athlètes par course :

CATEGORIES	NOMBRE D'ATHLETES
Minimes F.	200
Minimes M.	200
Cadettes	120
Cadets	180
Juniors F.	100
Juniors H.	120
Cross Court F.	190
Cross Court H.	190
Elite F.	200
Elite H.	200
Masters	200

1.1 - À titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Départementaux de Cross-country selon les critères suivants :

Nombre d'individuels qualifiés par Départements :

CATEGORIES / CDA	75	77	78	91	92	93	94	95
MINIMES F.	18	36	29	38	21	22	24	15
MINIMES M.	22	34	31	28	27	22	15	21
CADETTES	13	25	24	17	11	11	10	10
CADETS	19	26	35	32	21	22	11	16
JUNIORS F.	12	13	22	12	12	12	12	12
JUNIORS H.	14	25	20	18	17	12	10	10
CROSS COURT F.	30	22	25	24	23	14	34	18
CROSS COURT H.	34	16	19	20	16	36	23	27
ELITE F.	41	25	27	26	18	18	35	10
ELITE H.	31	19	30	20	30	21	33	16
MASTERS	26	44	29	17	20	30	28	10

- Pour les courses élites, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

Mode de calcul :

- Le nombre d'individuels qualifiés par département est calculé en fonction du nombre d'arrivant du département présent aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country de la saison précédente.

- Le nombre d'individuels par département et par courses ne peut être inférieur à 10 athlètes.

- Si le nombre d'arrivants aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country de la saison précédente est inférieur au nombre de qualifiés, alors le nombre de places restantes seront réparties équitablement entre les huit départements.

1.2 - Par équipes

À l'issue des Championnats Départementaux de Cross-country, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

Article 2 - Demandes de repêchage

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA.

Ces demandes sont à envoyer à la LIFA au plus tard le **mardi 16 février** à 12 h 00 à cross@athleif.org.

Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite (20 €) et celles qui sont considérées comme des engagements exceptionnelles (50 €).

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Départementaux de Cross-country. **Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.**

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

2.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Pour toute demande de qualification exceptionnelle, la ligue prélèvera 50 € sur le compte du club si l'athlète ne se classe pas dans les 20 premiers arrivants des Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

Les personnes ayant participé à une course Hors-Stade le même jour que leurs Championnats Départementaux de Cross-country ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

2.2 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2020 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage pour le **mardi 16 février** à 12 h 00 au plus tard.

2.3 - Demandes de repêchage par équipe

Dans l'optique des qualifications par équipes pour les Championnats de France de Cross-country, les clubs pourront demander un (1) ou deux (2) repêchage(s) si leur nombre d'athlètes qualifiés est respectivement de quatre (4) ou trois (3).

Cette mesure ne s'applique pas aux clubs ayant déjà le nombre d'athlètes suffisant pour former une équipe. Cette année une équipe se compose de cinq (5) athlète.

Note : Il convient d'utiliser le formulaire spécifique pour les « *compléments équipe* ».

Article 3 - Demandes de changement cross court – cross long

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France de Cross-country (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage.

Article 4 - Modalités de qualifications

Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour le **lundi 15 février** avant 12 h 00, leurs résultats traités sous Logica Cross-Route, en envoyant le fichier.nxtr par email à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org

La liste des qualifiés sera arrêtée par la CRR lors de la réunion de qualification du **mardi 16 février**. La liste des qualifiés sera mise en ligne sur le site internet <http://lifa.athle.org> à partir du **jeudi 18 février** à 16 h 00.

Article 5 - Retrait des dossards

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

Article 6 - Composition des équipes

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Le classement par équipe dans chaque course, se fera dans l'ordre d'arrivée de l'ensemble des concurrents. Un club aura une équipe classée, chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra quatre (4), sous réserve que le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA ne dépasse pas un (1).

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage d'un (1) autre athlète.

Article 7 – Classement

Les résultats, disponible en ligne, ne seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

Article 8 - Podium

8.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses. Les trois (3) premiers Espoirs des cross élites hommes et femmes, les trois (3) premiers MO de la course élite hommes et les trois (3) premières Masters du cross élite femmes seront également récompensés.

Une médaille sera remise du premier M1 au premier M10 du cross Masters hommes et du cross élite femmes.

8.2 - Podium par équipe

Une médaille sera remise à l'ensemble des athlètes de la première équipe de chaque course.

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2021

Nombre d'équipes de la LIFA qualifiées aux Championnats de France			
HOMMES		FEMMES	
CA	3	CA	4
JU	4	JU	5
CC	4	CC	6
ELITE	3	ELITE	5
MA	5		

Nombre d'individuels de la LIFA qualifiés aux Championnats de France			
HOMMES		FEMMES	
CA	14	CA	11
JU	14	JU	17
CC	27	CC	44
ES	7	ES	4
SE / M0	21	SE / M0	17
MA	26	MA	8

Les dirigeants de clubs ayant des athlètes ou des équipes qualifiés aux Championnats de France devront procéder au désengagement de leurs athlètes qui ne participeront pas aux Championnats de France. Cette démarche devra être effectuée lors des 1/2 finales au point de remise des dossards et permettra de prendre d'autres athlètes pour le rendez-vous national.

MATCH INTERDEPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY

BENJAMINS/BENJAMINES – TROPHÉE JACK ROULET

Dimanche 28 mars 2021 –

Parc Interdépartemental des Sport Paris-Val-de-Marne.

Article 1 - Qualifications

Chaque comité départemental peut présenter jusqu'à 15 athlètes par catégorie (Benjamins - Benjamines), en sachant que le classement par équipe se fait sur les 8 premiers. Il y a donc 7 remplaçants. Aucun athlète supplémentaire ne sera autorisé à participer.

La liste des participants est à envoyer avant le **lundi 22 mars** avant 12h00 à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org.

Article 1 - Organisation

Les athlètes doivent porter le maillot distinctif de leur comité départemental.

Un espace sera dédié à ces équipes afin de faciliter leur préparation. Il revient, toutefois, à chaque comité de nommer un ou plusieurs responsables sur place (accueil, inscriptions, échauffement, etc.)

Article 2 - Classement

Sera déclaré vainqueur le département qui aura le plus petit nombre de point à l'addition des points des 2 classements par catégorie. En cas d'égalité, le départage se fera sur le dernier athlète de l'équipe qui aura marqué des points (meilleur classement).

Article 3 - Récompenses

Médailles à tous les arrivants.

1 coupe pour la 1^{ère} équipe départementale dans chaque catégorie.

1 coupe (Trophée Jack ROULET) pour la 1^{ère} équipe au classement général sur les 2 catégories.

RECOMMANDATIONS SUR LES DISTANCES DE CROSS

Afin d'avoir une progression régulière des distances au cours de la saison, il est recommandé de respecter les distances (en km) reprises au tableau ci-après :

	Départementaux	Régionaux	1/2 Finale	Championnats de France
Baby Athlé	Pas de pratique compétitive ou de rencontre			
Eveil Athlé	Kid cross			
Poussins et Poussines	Kid cross + 1 seul cross (ou course en ligne) de 1,5 km maximum			
Benjamins et Benjamines	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
Minimes féminines	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	4 km
Minimes masculins	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	4,5 km
Cadettes	3 km	3,5 km	4 km	4,5 km
Cadets	4 km	5 km	5,5 km	6 km
Juniors féminines	3,5 km	4,5 km	5 km	5,5 km
Juniors masculins	5,5 km	6 km	6,5 km	7,5 km
Cross court féminins	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
Cross court masculins	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
Cross long féminins	7 km	7,5 km	8 km	9 km
Cross long masculins	8,5 km	9 km	10 km	10 km
Masters masculins	8,5 km	9 km	10 km	10 km